NATURE & RÉSIDENCE Loisirs

CAMPING LES JARDINS DU MORBIHAN****

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION 2027

EMPLACEMENTS

1 - Inscription
Toute inscription doit être accompagnée du versement d'un acompte de 30% + 20€ de frais de dossier.

2 - Durée du séjour
Des durées minimums de séjour peuvent être appliquées selon les périodes et les disponibilités. Les arrivées se font après 14H et les départs avant 12H, et 10H pour les emplacements privilège.

3 - Réservation
Votre réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation de notre part. Vous aurez à régler le solde le jour de votre arrivée au camping. Toute modification devra être signalée dès l'arrivée.

4 - Le nombre de participants
Il ne pourra en aucun cas être modifié sans accord écrit de la Direction. La Direction se réserve le droit de refuser ces personnes, enfants compris.

5 - Annulation de séjour
1. Modification de votre réservation :
Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité. Toute modification de dates de séjour devra être manuscrite et ne concerner que la saison en cours.
En l'absence de message de votre part indiquant le report de votre date d'arrivée, l'emplacement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.
2. Prestations non utilisées :
Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.
3. Annulation du Camping :
En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.
4. Annulation du fait du Campeur :
Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès du camping. Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous. Si l'annulation intervient :
Plus de 30 jours avant la date de début du séjour : l'acompte sera conservé par le camping.
Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100% du montant du séjour sera conservé par le camping.

6 - Caution
Une caution de 250€ (pour les emplacements privilèges) vous sera demandée en début de séjour. Cette caution inclut le bris du matériel sur le camping et la propreté de l'emplacement à votre départ (poubelles, déjections canines…) ainsi que le prêt de matériel (clubs de golf…) et le respect du règlement intérieur du camping. Elle vous sera restituée au plus tard sous huit jours après votre départ, déduction faite éventuellement du coût du matériel manquant. En fin de séjour, la parcelle doit être restituée en parfait état de propreté, dans le cas contraire, la somme de 25€ minimum vous sera retenu sur la caution.

7 - Animaux domestiques
Votre animal domestique est accepté excepté les chiens de 1ere et 2ème catégorie moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour et présenté le jour de l'arrivée, tatouage obligatoire. Ils ne doivent en aucun cas rester seuls sur la parcelle.

MOBIL-HOMES

1 - Inscription
Toute inscription doit être accompagnée du versement de l'acompte d'un montant de 30% du prix de votre location + frais de dossier 20€.

2 - Durée du séjour
Des durées minimums de séjour peuvent être appliquées selon les périodes et les disponibilités. Le jour d'arrivée prévu est à préciser à la réservation (mercredi, samedi ou dimanche). La disponibilité de la date vous sera confirmée. Les arrivées se font de 16 heures à 20 heures (en cas de retard, merci de nous prévenir).
Les départs se font à 10 heures au plus tard.

3 - Réservation
Votre réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation de notre part. Vous aurez à régler le solde par courrier internet ou par téléphone 30 jours avant votre arrivée sur le site, faute de quoi la réservation pourra être considérée comme annulée et l'acompte conservé.

4 – Le nombre de participants
Il doit correspondre au nombre de personnes indiqué sur le bulletin de réservation, enfants compris. La Direction se réserve le droit de refuser les personnes en surnombre.

5 – Annulation de séjour
1. Modification de votre réservation
Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité. Toute modification de dates de séjour devra être manuscrite et ne peut concerner que la saison en cours. En l'absence de message de votre part indiquant le report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.
2. Prestations non utilisées :
Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.
3. Annulation du Camping :
En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.
4. Annulation du fait du Locataire :
Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès du camping. Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous. Si l'annulation intervient :
Plus de 30 jours avant la date de début du séjour : l'acompte sera conservé par le camping.
Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100% du montant du séjour sera conservé par le camping.

6 – Caution
Une caution de 400€ vous sera demandée en début de séjour. Cette caution inclut le bris du matériel et la propreté du logement à votre départ ainsi que le prêt de matériel (clubs de golf…) et le respect du règlement intérieur du camping. Elle vous sera restituée au plus tard sous huit jours après votre départ, déduction faite éventuellement du coût du matériel manquant. Le nettoyage est à la charge du locataire. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté, dans le cas contraire, une somme de 100€ à 150€ (selon le modèle) vous sera retenue sur la caution (tarif 2 chambres).

7 – Animaux domestiques
Votre animal domestique est accepté selon le modèle du mobil-home, excepté les chiens de 1ere et 2ème catégorie moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour et présenté le jour de l'arrivée, tatouage obligatoire. Ils ne doivent en aucun cas rester seuls sur la parcelle ou dans le mobil-home.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

1 – Règlement intérieur
Afin de faciliter le déroulement de vos vacances, un règlement intérieur est à votre disposition au bureau d'accueil. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter.

2 – Responsabilité
La responsabilité de la SAS Haras n'est pas engagée en cas de perte, de vol, dommage de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour. La Direction n'est responsable que des objets déposés au bureau. Une assurance responsabilité Civile est obligatoire.

3 – Taxe de séjour
Les taxes de séjour, instituées par les municipalités, ne sont pas incluses dans nos tarifs.

4 – T.V.A
Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où les tarifs ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

5 – Assurance Annulation
Le camping Les Jardins du Morbihan vous propose une Assurance Annulation dans votre contrat de location. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site ou auprès du camping), aviser le camping dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

6 – Espace aquatique
Les shorts de bain et vêtements amples ne sont pas autorisés au sein de notre espace aquatique.

7 – Image
Vous autorisez La SAS SE Haras, ainsi que toute personne que SAS SE Haras souhaiterait se substituer, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au Camping Les Jardins du Morbihan à Monterblanc et à exploiter les dites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet du Camping Les Jardins du Morbihan – dont facebook et Instagram, sur les supports de présentation et de promotion du Camping Les Jardins du Morbihan et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du Camping Les Jardins du Morbihan et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

8 – Informatique et liberté
Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par SAS SE Haras comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du Camping Les Jardins du Morbihan, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du Camping Les Jardins du Morbihan en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :
Camping Les Jardins du Morbihan
5 rue de Kersimon
56250 Monterblanc.

9 – Médiation
En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à la date de la réclamation écrite, par LRAR auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes : CM2C
Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.cm2c.net
Saisine par voie postale : 14 rue St Jean - 75017 PARIS
Téléphone : 06 09 20 48 86

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé » :